



Effingerstr. 92
CH-3008 Bern

Tel. 031 380 10 80
Fax. 031 380 10 81

infos@memoriav.ch
www.memoriav.ch

Rapport d'activités 1997

INTRODUCTION

En 1997, Memoriav est définitivement sortie de l'enfance. L'association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle est devenue une référence pour tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, s'occupent de sauvegarder, d'archiver ou de diffuser des documents audiovisuels.

Comme prévu, le secrétariat à Berne s'est agrandi d'un demi-poste, dans le but de développer le projet Réseau, un projet central dans la conception de Memoriav. Le secrétariat et le comité travaillent à divers nouveaux projets dont on attend des impulsions décisives pour l'engagement futur de l'association et qui placent la collaboration de différents partenaires au premier plan. Nous citerons ici le dépôt d'une proposition du Programme national de recherche, intitulé "Gestion de l'information", une contribution à la conception nationale de la politique en matière d'archivage, divers projets pilotes dans les domaines de la vidéo et de la photographie, ainsi qu'une enquête auprès des radios et télévisions locales en Suisse, sur leur conception et besoins en matière d'archivage.

L'année 1997 a été marquée par deux événements majeurs. En réponse à notre demande déposée à la fin de 1996, le Conseil fédéral a décidé en juin d'intégrer le chapitre "Conservation de la mémoire audiovisuelle" dans son plan financier ordinaire. Ensuite, au début août, en ouverture du Festival international du film à Locarno, plusieurs courts métrages centenaires, provenant du Fonds "Joly-Normandin" et restaurés dans les règles de l'art, ont été projetés dans le cadre enchanteur de la Piazza Grande.

Malgré ces succès, il faut bien convenir que l'ancrage politique et les moyens financiers destinés à sauver des films, des vidéos, des photographies et des documents sonores importants ne sont de loin pas suffisants. La tâche principale de Memoriav consiste désormais à rallier à sa cause d'autres cercles toujours plus nombreux: c'est en effet seulement grâce à des synergies entre tous les partenaires intéressés que l'association pourra obtenir de meilleurs résultats. A ce titre, nous nous félicitons de la décision des cinq sociétés de gestion des droits d'auteurs d'accorder en 1998 une contribution financière importante à Memoriav. Nous espérons que ce geste fera boule de neige et interpellera tous les milieux qui s'occupent de la production, de l'archivage et de la diffusion de documents audiovisuels.

1. ELARGISSEMENT DU SECRETARIAT GENERAL

Le secrétariat général de Memoriav, épaulé par des membres du comité directeur, s'est trouvé surchargé suite à l'augmentation des activités. Comme prévu en 1996, un demi poste supplémentaire a été créé en février pour la gestion du projet Réseau. Afin d'améliorer le suivi des projets et la gestion administrative, le comité a décidé de renforcer le secrétariat général et de mieux répartir les rôles. Le comité se consacrera dorénavant à des activités plus stratégiques, alors que le secrétariat général élargi assumera les tâches opérationnelles de manière plus autonome. A cet effet, un directeur a été nommé à partir de juillet 1998. Il s'agit de M. Kurt Deggeller, actuel directeur de la Phonothèque nationale suisse et membre du comité directeur de Memoriav. M. Deggeller a participé étroitement à la création de Memoriav et est de ce fait hautement qualifié pour remplir ses nouvelles fonctions.

2. DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 22 avril à la Berner Schulwarte. Elle a admis 14 membres nouveaux (5 membres collectifs et 9 membres de soutien), ce qui donne un total de 49 membres.

Au printemps, quatre institutions (la Fondation suisse pour la photographie à Zurich, le

Musée de l'Elysée à Lausanne, l'Association suisse des institutions pour la photographie et le Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey) ont proposé de nommer la Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique (Neuchâtel) comme membre fondateur afin de représenter le domaine de la photographie au sein de Memoriav. Son directeur, M. Christophe Brandt, siègera à ce titre au comité directeur. Le comité directeur a accueilli favorablement cette proposition qui sera soumise pour ratification à l'assemblée générale ordinaire du printemps 1998.

3. LES PROJETS

a) Mesures d'urgence

Depuis 1992, une partie des recettes provenant de la vente des monnaies spéciales frappées par la Confédération finance, au titre des Mesures d'urgence, la conservation de collections audiovisuelles particulièrement menacées par le processus de désintégration ou de décoloration: il s'agit surtout de films nitrate, de disques de gravure directe d'anciennes émissions radiophoniques, de formats vidéos obsolètes, ainsi que de certains formats photographiques. En 1997, voici les activités et projets que cette contribution a permis de financer:

Films

Parmi les films déposés à la Cinémathèque suisse et sauvés grâce aux Mesures d'urgence figure le Fonds Joly-Normandin - 15 films de 1896 dont deux tournés en Suisse - découvert au Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey. Memoriav a également contribué à restaurer un long métrage de fiction, intitulé « L'appel de la Montagne », tourné en 1923 par Arthur Adrien Porchet (voir au sujet de ces restaurations le Bulletin Memoriav, no 2, 1997). Memoriav a par ailleurs accordé son soutien à la restauration du film «San Gottardo» (1977) de Villi Hermann. En échange de ce soutien, une nouvelle copie sera déposée à la Cinémathèque suisse et une copie vidéo de consultation sera mise à disposition aux Archives fédérales à Berne. Cet échantillon démontre - si besoin est - que notre histoire la plus récente est en passe de tomber dans l'oubli et qu'une action urgente est nécessaire. En outre, d'autres films de la Cinémathèque suisse, moins connus mais tout aussi menacés, ont pu être conservés dans les règles de l'art.

Photographie: Le Fonds Schmid

Dans le domaine de la photographie, Memoriav a poursuivi en 1997 l'effort entamé l'année précédente, en accordant son soutien à la restauration de la collection du photographe lausannois André Schmid (1836-1914), un pionnier de la photographie commerciale dans le canton de Vaud. Les 200 photographies restaurées sont déposées au Musée historique de Lausanne et seront présentées au début de l'année 1998, lors d'une exposition organisée conjointement avec le Musée de l'Elysée.

Documents sonores

Le travail de conservation des plus anciens documents radiophoniques a été poursuivi dans les studios de Lausanne, Genève et Bâle (ce dernier pour tous les trois studios DRS); il en va de même pour les plus anciennes bandes sonores de la RSI, à la Phonothèque nationale à Lugano. Est venu s'ajouter un nouveau projet portant sur le sauvetage d'anciennes bandes de Radio Rumantsch.

Nous nous félicitons de l'usage multiple et varié qui a été fait des documents que les Mesures d'urgence ont rendus accessibles au public. Mentionnons à titre d'exemples les expositions sur l'histoire de la radio à Schwyz, Berne, Lugano et Montreux, ainsi que la publication de disques compact par la Radio suisse romande à l'occasion de son 75e anniversaire. Au Tessin, en collaboration avec le Département de l'instruction publique, une série de six disques compact est en préparation, avec des documents sur la vie quotidienne au Tessin dans les années cinquante.

Projets vidéo

A la fin de 1996 déjà, Memoriav avait décidé d'accorder une attention accrue au domaine de la vidéo, également en dehors des productions télévisées. De nombreux documents des années septante et quatre-vingts sont en effet menacés (on pense ici au U-Matic, comme aux bandes de 1/2, 1 et 2 pouces). A cela s'ajoute que l'équipement de lecture correspondant n'est plus fabriqué et que même son entretien n'est plus garanti à long terme, faute de pièces de rechange et de savoir-faire nécessaires. En mars a eu lieu un «hearing» sur le support vidéo non TV, auquel ont participé des restaurateurs, des techniciens spécialisés et des représentants de la

diffusion. La discussion a débouché sur un accord de principe quant aux priorités à fixer pour la sauvegarde et la conservation des documents anciens; parallèlement, elle a servi à poser les fondements en vue d'un réseau dans le domaine de la vidéo, cela notamment dans le but d'accueillir une institution représentant ce secteur parmi les institutions fondatrices de Memoriav.

Memoriav a financé deux projets pilotes:

- 1) le projet "Stadt in Bewegung - Ein Archiv der Videotopien", de Heinz Nigg, portant sur les vidéos montrant des mouvements de jeunes des années quatre-vingts, dans différentes villes de Suisse;
- 2) le projet de Guy Milliard, Roger Godat et André Iten sur le sauvetage d'une série de films vidéos de la Suisse romande réalisés entre 1970 et 1985.

Les expériences qui seront faites avec ces deux projets pilotes permettront de clarifier des questions de restauration, de copiage et de conservation.

b) Projets du comité

Information politique

En 1997 également, l'important projet "Information politique" a pu être poursuivi grâce aux moyens destinés à la sauvegarde du patrimoine audiovisuel pour le jubilé du cent-cinquantième anniversaire de l'Etat fédéral. Y participent les Archives fédérales suisses, ainsi que trois autres partenaires: la Télévision Suisse Romande (TSR), Schweizer Fernsehen DRS (SF DRS) et la Cinémathèque suisse (CS). Ces efforts ont favorisé la conservation de ce noyau central des actualités audiovisuelles de 1940 à nos jours, ainsi que la consultation de ces documents aux Archives fédérales suisses: le Ciné-Journal Suisse (Schweizerische Filmwochenschau, 1940 à 1975), le Tagesschau national, produit à Zurich depuis ses débuts dans les années cinquante, et le Téléjournal régional, produit à Genève dans les années quatre-vingts. Un projet d'accompagnement a été lancé en 1997 sous la conduite de l'historienne Eva Sutter; il sert à documenter l'histoire du Tagesschau et sa régionalisation dans les années quatre-vingts. Les chercheurs s'appuieront sur des sources aussi bien écrites qu'orales, en questionnant des témoins de l'époque.

VOCS - Voix de la culture suisse

Le projet VOCS, mené en collaboration avec la Bibliothèque nationale suisse et la Radio Suisse romande, vise à préserver et à rendre accessible un choix d'enregistrements sonores de personnalités culturelles suisses. La première phase du projet a permis de sélectionner environ 500 documents sonores concernant 21 auteurs représentés dans les fonds des Archives littéraires suisses.

En novembre 1997, une table ronde a réuni les initiateurs du projet, des collaborateurs de la Radio Suisse romande, des Archives littéraires suisses et de Memoriav, ainsi que des spécialistes de la littérature suisse. La journée avait pour but de faire un bilan intermédiaire et de permettre aux participants d'échanger leurs impressions. Cette réunion a fait ressortir l'importance des documents sonores comme source complémentaire et supplémentaire pour le travail des chercheurs.

En étroite collaboration avec VOCS, le projet SIRANAU a vu l'élaboration d'un prototype de stockage de fichiers sonores qui permettra, d'ici à la fin 1998, la mise à disposition d'enregistrements pour les chercheurs et le public intéressé.

Le projet Réseau

Le projet Réseau vise à mettre en place une organisation et une infrastructure facilitant et encourageant l'échange d'informations entre les membres de Memoriav, ainsi qu'avec d'autres organismes et personnes intéressées en Suisse et à l'étranger. En 1997 les premiers efforts ont porté sur la réalisation d'un "centre d'information virtuel" sous la forme d'un site Web (<http://www.memoriav.ch>). Ce site comprend des informations sur l'association et ses activités, ainsi que des données plus générales – adresses, liens WWW, agenda, publications, descriptions de projets – concernant la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle. Parallèlement, une liste de diffusion, intitulée memoriav-l, a été mise en place.

Dans la perspective de faciliter l'accès aux informations sur les collections audiovisuelles, une enquête a été réalisée auprès des membres fondateurs de Memoriav. Elle a permis de rassembler des informations générales sur les institutions, le volume et le type de collections conservées, les possibilités de consultation et de réutilisation des documents, ainsi que sur les personnes à contacter. Ces informations sont désormais accessibles sur Internet.

En octobre 1997, une réunion d'information a rassemblé plus de quarante représentants des membres de Memoriav. Cette manifestation a permis de faire le point sur l'avancement du projet, d'entamer le dialogue avec les différents partenaires et de préciser leurs attentes.

Un projet pilote en photographie

Le comité directeur a lancé un projet pilote en photographie sur le thème "La vie quotidienne au fil du temps". Conduit par le Centre valaisan de l'image et du son, ce projet doit traiter, en deux ans, un nombre important de photographies (20'000) issues d'une dizaine d'institutions suisses.

Trois volets sont prévus :

1) la numérisation à haute définition pour répondre aux besoins des différents utilisateurs;

2) le catalogage et la consultation des images sur Internet;

3) une exposition destinée à sensibiliser le grand public aux activités de Memoriav.

Ce projet a également pour ambition de poser les bases qui permettront à toutes les institutions concernées par le patrimoine photographique de le gérer avec efficacité et de participer à sa valorisation collective. Il pourrait ainsi déboucher sur une véritable photothèque nationale virtuelle.

Enquête radio/TV locales

Depuis le milieu des années quatre-vingts fleurissent sur notre territoire de nombreuses radios et télévisions locales qui ont acquis une place de choix dans les habitudes des auditeurs et spectateurs de ce pays. Memoriav a mandaté l'entreprise Médiaprofil à Vevey pour contacter ces diffuseurs locaux afin de procéder à une évaluation de l'état de leurs archives et des besoins qu'ils pourraient ressentir pour assurer la conservation de ce patrimoine récent mais néanmoins important pour l'histoire de notre pays. Le résultat de cette enquête devrait déboucher sur des mesures concrètes et favoriser certaines synergies.

La proposition d'un projet de Programme national de recherche (PNR)

En mars 1997, Memoriav a déposé une proposition pour un PNR sous le titre "Gestion de l'information". Ce projet, qui a reçu le soutien de nombreux spécialistes et de personnalités politiques, portait sur la conception et l'amélioration des produits, systèmes et pratiques permettant, facilitant et encourageant la production de l'information, son traitement, sa préservation, sa diffusion et son usage. A l'issue de la procédure de sélection, le domaine général de la gestion de l'information n'a toutefois pas été retenu par le Conseil fédéral.

c) Projets externes

Sous cette rubrique sont rassemblés les projets que Memoriav soutient, projets qui ont été proposés au comité par des membres de l'association ou par des tierces personnes ou institutions.

"Golddiggers of '98"

L'historien Roland Cosandey a pu, grâce au soutien de Memoriav, poursuivre le projet intitulé "Golddiggers of '98, élément d'une filmographie et d'un inventaire critique de la production cinématographique suisse de non-fiction (1895-1965), à l'usage de la réalisation documentaire télévisuelle". Ce projet a pour but d'élaborer un outil de référence, entre autres, pour les réalisateurs, producteurs et documentalistes de la télévision, afin qu'ils puissent exploiter de manière rationnelle des fonds cinématographiques peu connus, pour les documentaires qu'ils ne manqueront pas de produire, notamment lors des festivités de l'Etat fédéral en 1998. Citons par exemple les films sur la Suisse des années 1910, vue par l'Américain Burlingham, le film "Yopi parmi les Indiens d'Amazonie" (1924) de l'ethnologue suisse Felix Speiser, les films sur la famine russe de 1921 à 1923, ou encore la collection de la Centrale suisse d'éducation ouvrière qui comprend des films des années 1910 à 1950. La réalisation de cet inventaire ouvre également des perspectives en vue du regroupement de certaines archives et de leur restauration.

Installation filmique de Dieter Roth

Avec "A diary" de Dieter Roth, installation filmique en Super 8 qui a représenté la Suisse à la Biennale de Venise en 1982, une oeuvre qui rencontre un vif intérêt dans les musées d'art contemporain a pu être sauvée. Le requérant du projet, le MAC Galeries contemporaines des Musées de Marseille, a acheté cette oeuvre et l'a montrée dans le cadre d'une rétrospective 1997. Une documentation vidéographique de l'oeuvre sera désormais accessible au Centre de l'image contemporaine à Genève.

Films TSI

Memoriav a décidé d'accorder son soutien aux archives de la Télévision de la Suisse italienne, pour le catalogage et la mise à disposition de films 8 et 16 mm acquis

auprès de détenteurs privés. Ces films sont des témoins de la vie tessinoise des années trente à cinquante. Un accord devrait intervenir entre les archives de la Télévision de la Suisse italienne et l'Université de la Suisse italienne afin d'en garantir l'accès aux étudiants et aux chercheurs en général.

4. TRAVAIL DE RELATIONS PUBLIQUES ET CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

Ce chapitre est étroitement lié aux résultats des projets. Ainsi, pendant l'année 1997, la priorité a été accordée à des projections et expositions des différents fonds qui ont été conservés grâce à des contributions de Memoriav. Point culminant de ces manifestations, la projection de quelques courts métrages du Fonds Joly-Normandin sur la Piazza Grande de Locarno, à l'occasion de l'ouverture du 50e Festival Internazionale del Film. Dans le cadre de ce festival, le film restauré "L'appel de la montagne" (1922/23) a pu être projeté avec la collaboration de la Cinémathèque suisse. Il a suscité l'intérêt des cinéphiles et des critiques. Le Fonds Joly-Normandin, qui fait partie des trésors trouvés au Musée de l'Appareil photographique à Vevey, a également été présenté dans le cadre de la manifestation veveysanne «Cinéma 100 ans + 1, c'est encore la fête» qui a eu lieu en automne.

Non seulement Memoriav a pu poursuivre l'acquis, mais encore l'institution s'est-elle dotée d'un nouvel instrument pour l'information et la sensibilisation du public par le biais du Bulletin Memoriav, qui paraît de façon irrégulière 2 à 3 fois par année. Le large écho rencontré par cette publication a clairement montré qu'un tel organe peut même intéresser des institutions et des personnes qui n'ont pas une grande expérience des archives audiovisuelles. Les statuts ont également fait l'objet d'une publication. Relevons encore, dans ce contexte, l'étroite collaboration avec le projet "Réseau": pour le site Web en particulier, les éléments "Information" et "Réseau" sont indissociables.

En mai, en collaboration avec la Phonothèque nationale, un colloque international s'est tenu au Monte Verità sur le thème "L'avenir de la tradition audiovisuelle : stratégies de collaboration, de coordination et d'intégration", rencontre qui a permis de nouer d'intéressants contacts et qui a donné lieu à des échanges animés. En marge des discussions, les participants ont été conviés à un programme de projections de films au Teatro Kursaal Casino; ce sont surtout les films publicitaires historiques qui ont suscité un vif intérêt. Par ailleurs, des représentants de Memoriav ont pris part, avec exposés et présentations, à d'autres rencontres et manifestations (par ex. au "Ticino universitario", dans le cadre des cours de l'ESID et d'autres associations du même domaine).

Il n'est pas possible de mentionner ici dans le détail toutes les activités de Memoriav. Retenons qu'un mandat pour la conception d'éléments d'exposition sur Memoriav a été confié au Büro für Kommunikation de Margret Martin, à Bâle. Pour l'année du jubilé 1998, Memoriav s'est fixé pour objectif ambitieux de mieux sensibiliser encore le public aux menaces pesant sur le patrimoine audiovisuel national. Sous forme d'une courte information, Memoriav est présente sur les CD ROMs 1998, qui doivent leur existence même aux documents audiovisuels et à leur fonction de véhicules de l'histoire.

5. ANCRAGE POLITIQUE ET AVENIR FINANCIER DE MEMORIAV

En juin 1997, le Conseil fédéral a pris la décision d'importance historique d'ancrer le chapitre de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel dans les tâches de la Confédération et de l'intégrer dans le plan financier ordinaire du DFI et du DFEP. Cependant, ces subventions sont liées à l'obligation de trouver, à long terme, d'autres sources de financement des activités. A cette fin, Memoriav a pris contact avec les sociétés de gestion des droits qui ont fait montre d'une grande compréhension pour l'urgence du travail d'archivage et de restauration. Les cinq grandes sociétés de gestion des droits - SUISA, Société suisse des auteurs, Pro Litteris, Suissimage, Swissperform - ont décidé d'apporter en 1998 une contribution importante à Memoriav.

Quant aux prospections menées en vue d'un sponsoring pour des projets individuels, elles ont porté leurs premiers fruits, mais nécessitent un engagement professionnel renforcé, d'autant plus que les grandes entreprises ont également réduit leurs budgets culturels, mesures d'économie obligeant.

6. PERSPECTIVES POUR 1998

La réalisation des objectifs de notre association dépend dans une large mesure de la qualité des contacts et de l'échange d'informations entre les membres. C'est pourquoi le développement futur du réseau et la mise en contact des personnes et d'institutions intéressées à nos activités sont une priorité. Il serait erroné de croire que la qualité est déterminée en premier lieu par le niveau des performances techniques dans l'information. Il est bien plus important de convaincre de la nécessité d'un tel réseau d'information et de persuader les cercles intéressés du fait qu'une conservation utile du patrimoine culturel audiovisuel ne peut être réalisée sans une coordination et une collaboration ciblées. C'est pourquoi nous prévoyons de redoubler d'efforts dans le domaine de l'information et de la sensibilisation, domaine promu au rang de projet permanent.

Memoriav doit aussi penser davantage à son avenir. Car autant il est méritoire de sauver des documents audiovisuels d'hier, autant il est urgent d'élaborer des concepts pour la conservation et la diffusion des informations produites aujourd'hui et demain sur des supports audiovisuels. L'augmentation de l'effectif du personnel et la réorganisation du secrétariat, qui auront lieu pendant la première moitié de l'année 1998, permettront de décharger le comité des affaires courantes. Cet organe pourra ainsi s'occuper davantage de tâches stratégiques pour faire avancer la cause de notre association. Memoriav lie le soutien de projets à une série de conditions qui découlent de ses objectifs à long terme - comme par exemple le respect de normes internationales en matière de restauration et d'exploitation d'un fonds. Non seulement s'agit-il de vérifier le respect de ces conditions, mais encore de coordonner ce contrôle. Le comité et le secrétariat y veilleront à l'avenir, plus encore que par le passé.